



Structure d'accueil
L'Arbazl'ète
1974 Arbaz



Crèche 079.663.92.88
UAPE 079.354.20.83
Bureau 027.399.28.23

COORDONNÉES DE L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse de domicile : Localité :

Frères et sœurs : Langue parlée :

Parents/partenaires (faisant partie du même ménage que l'enfant)

PARENT 1 :

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Etat civil :

Adresse :

Profession :

Employeur :

Téléphone Privé :

Prof. :

Natel :

PARENT 2 :

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Etat civil :

Adresse :

Profession :

Employeur :

Téléphone Privé :

Prof. :

Natel :

E-mail :

E-mail :

Autorité parentale : Oui Non

Autorité parentale : Oui Non

Adresse de facturation : Parent 1 Parent 2 Autre

Assurance maladie : RC :

Nom et téléphone du médecin traitant :

Nom et No de téléphone de la personne à appeler en cas de non-réponse des parents :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom/Prénom : Lien avec l'enfant : Tél. :

Nom/Prénom : Lien avec l'enfant : Tél. :

Votre enfant souffre-t-il de maladies particulières ? :

Doit-il bénéficier d'un régime alimentaire ? :

Souffre-t-il d'une allergie ?

Doit-il prendre des médicaments ?

Nous certifions que ces données sont conformes, avoir pris connaissance du règlement de la structure d'accueil L'Arbazl'ète et en acceptant les conditions :

Lieu et date :

Parent 1 : Signature:

Parent 2 : Signature :

Le formulaire d'attestation fiscale doit être transmis avec l'inscription, faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.



Contrat de fréquentation de l'enfant :

Placement : Régulier Irrégulier

Début du contrat : Nom de l'enfant :

Fin du contrat : Prénom :

Crèche : dès 18 mois à la scolarité

Indiquez les horaires de départ et d'arrivée dans les cases

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Journée Arrivée 6h30-9h00 Départ 16h30-18h30	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h
¾ journée matin Arrivée 6h30-9h00 Départ 13h30-14h00	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h
½ journée matin Arrivée 6h30-9h00 Départ 11h00-11h15	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h
½ journée après-midi Arrivée 13h30-14h00 Départ 16h30-18h30	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h
¾ journée après-midi Arrivée 11h00-11h15 Départ 16h30-18h30	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h	De : h À : h

UAPE : dès la scolarisation

Indiquez les horaires de départ et/ou d'arrivée dans les cases

Fréquentation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin A 6h30-8h15					
Matin B 7h00-8h15					
Déjeuner					
Matinée 8h15-11h45					
Midi avec repas 11h45-13h30					
Midi sans repas 11h45-13h30					
Après-midi 13h30-16h00					
Après-midi A 16h00-17h00					
Après-midi B 16h00-18h00					
Après-midi C 16h00-18h30					

Dépassement de quinze minutes : l'heure suivante est consommée et facturée en supplément

Parent 1 : Signature :

Parent 2 : Signature :



FORMULAIRE D'ATTESTATION DE TAXATION 2023/2024

(Ces informations sont utilisées dans le but de déterminer le tarif appliqué. Elles sont traitées en toute confidentialité).

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) :

Adresse complète :

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

L'enfant vit chez ses deux parents sa mère son père

Situation des parents Cochez la case correspondante	Situation parentale	Référence
<input type="checkbox"/>	Parents mariés	Chiffre 2600 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Famille monoparentale, divorcée ou séparée (statut officiel au 31.12 de l'année précédente)	Chiffre 2600 de la taxation fiscale du parent qui détient l'autorité parentale/garde
<input type="checkbox"/>	Parents vivant en concubinage avec un compagnon/une compagne	Chiffre 2600 du parent et 50% du chiffre 2600 du compagnon/de la compagne de la dernière taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Le parent remarié qui détient l'autorité parentale/garde	Chiffre 2600 de la dernière taxation fiscale du nouveau ménage.
<input type="checkbox"/>	Garde alternée de l'enfant par les deux parents	Chiffre 2600 de la taxation fiscale
<input type="checkbox"/>	Permis B	Attestation fiscale délivrée par le service cantonal des contributions

Pour les personnes dont le revenu imposable (chiffre 2600 p.-v. taxation) est inférieur à Fr. 50'000.-- mais dont la fortune (chiffres 4100 et/ou 4400) est supérieure à deux millions, le barème appliqué est celui d'un revenu de Fr. 100'000.--.

Signature des parents ou représentant légal :

Lieu et date

Signature

En cas d'imposition à la source, le tarif est déterminé sur la base d'une attestation cantonale mentionnant les revenus, attestation délivrée par le service cantonal des contributions. Veuillez fournir ce document à la structure d'accueil d'Arbaz

Revenu imposable / chiffre 26 de la dernière taxation fiscale

A faire remplir et signer par la Commune du dernier domicile fiscal

La taxation fiscale faisant foi pour la détermination de la tarification pour toute l'année scolaire est la dernière délivrée par le Canton.

Année de taxation :

Chiffre No 2600 : Fr.

Visa du service communal des contributions :

Lieu et date

Sceau et signature



Structure d'accueil
L'Arbaz'lète
1974 Arbaz



Crèche 079.663.92.88
UAPE 079.354.20.83
Bureau 027.399.28.23

Décharge transport public

Dans un but de faire découvrir le village et ses alentours, ils nous arrivent régulièrement d'utiliser les transports en communs.

Je soussigné(e) autorise mon fils ou ma fille fréquentant la structure de l'Arbaz'lète à effectuer des trajets en transports en commun avec l'équipe éducative.

Je soussigné(e) n'autorise pas mon fils ou ma fille fréquentant la structure de l'Arbaz'lète à effectuer des trajets en transports en commun avec l'équipe éducative.

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :

Droit à l'image :

Chaque enfant fréquentant la crèche possède un « cahier de vie » dans lequel est représenté ses bricolages, dessins, anecdotes mais également des photos d'activités. Ce cahier vous sera distribué en guise de souvenir lors de son départ à l'école. Or, il se peut que votre enfant apparaisse sur des photos dans les cahiers de vie de ses camarades et vice-versa.

Nous avons pour coutume avec les petits comme les grands de fêter les anniversaires. Dans ce contexte, il se peut que votre enfant se retrouve sur des photos souvenirs.

Nous aimons décorer l'intérieur de la structure avec des souvenirs de nos activités quotidiennes.

Nous organisons chaque année un spectacle de Noël, il se peut que votre enfant apparaisse dans le journal local ou soit photographié lors de cet événement par d'autres parents. Il se peut qu'un jour nous filmerons ce moment.

Il est entendu que les photos sont réservées à un usage strictement privé et par respect pour les autres parents, qu'elles ne seront aucunement diffusées sur les réseaux sociaux et autres médias. Si toutefois vous deviez refuser, nous respecterons votre choix et votre enfant sera absent des photos ou flouté.

Evidemment pour le spectacle de Noël vous êtes libre de choisir si l'enfant participe ou pas.

Oui, j'accepte.

Non, je refuse.

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :